



**Comité Directeur**  
**Lundi 1er Décembre 2025**  
(Visioconférence)

**Début de réunion :** 20h30

Présent.e.s	Invité.e.s	Excusé.e.s
Ludovic Romano	Elodie Arduin	Emilie Caillaud (procuration Stéphanie Palagonia)
Cédric Trestard	Christophe Bariillet	Sylvie Herouard
Florine Louis	Régis Brouard	Sophie Lecroart (Procuration Aymeric Le Pezennec)
Stany Poirier		Lucie Herouard
Anthony Affilé		Benjamin Bourdon (procuration Frédéric Risso)
Gaël Ancelin		Annie Gibier (procuration Frédéric Risso)
Cyrille Perez		Aurélie Albert (procuration Frédéric Risso)
Frédéric Risso		
Stéphanie Maillard		
Stéphanie Palagonia		
Anne Riotte		
Aymeric Le Pezennec		

**Ordre du jour :**

1. Compétition :
  - Mise en place des quotas en DG
  - Bilan des WCBU 2025
  - Bilan financier des EDF
  - Newsletter

2. Communication :

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FLYING DISC**

Athlética 64 Rue des Bouquinvilles, 95 600 Eaubonne

Tel : 09 53 68 14 83 [Info@ff-flyingdisc.fr](mailto:Info@ff-flyingdisc.fr) [www.ff-flyingdisc.fr](http://www.ff-flyingdisc.fr)

N° Siret: 434 423 943 00043



- Bilan vacation
  - Fonctionnement de la mailing list
3. Structuration :
- Bilan Assemblée générale

## **INTRODUCTION :**

Nous devons rendre rapidement la délégation. Ludovic s'est entretenu avec Inès DIBILDOX, chargée d'études et d'analyses au sein du Bureau des fédérations sportives.

### **1. COMPETITION**

#### **- Disc Golf**

Régis Brouard (invité) explique les 2 voies de qualification possibles pour le championnat de France : le Rating (classement) et une méthode où des places sont attribuées à chaque ligue (total de 50 places).

La question est donc de déterminer l'attribution de ces spots ligues. Jusque-là il y avait un barème qui était assez basique, le nouveau barème se veut davantage détailler. Avec le nouveau barème, 3 ligues perdent un spot et 4 ligues en gagnent un.

Gaël Ancelin demande quelle est la logique du nouveau barème.

Réponse : valoriser les ligues qui organisent.

Frédéric Risse demande comment sont gérées les Invitations (Wildcards).

Réponse : si des invitations sont données aux ligues qui perdent des spots avec le nouveau barème, ça ne lèsera personne car le nombre maximum d'athlètes n'est la plupart du temps pas réuni pour le championnat de France.

Le comité directeur va donc voter pour ou contre mettre en place le nouveau barème proposé.

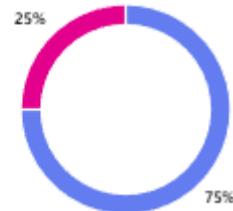
## **FÉDÉRATION FRANCAISE DE FLYING DISC**

Athlética 64 Rue des Bouquinvilles, 95 600 Eaubonne

Tel : 09 53 68 14 83 [Info@ff-flyingdisc.fr](mailto:Info@ff-flyingdisc.fr) [www.ff-flyingdisc.fr](http://www.ff-flyingdisc.fr)

N° Siret: 434 423 943 00043

- Valide la décision de la commission DG 12
- Invalidé la décision de la commission DG 4
- Abstention 0



*Résultat : le nouveau barème proposé par la commission DG est approuvé.*

#### - WCBU 2025

D'un point de vue organisationnel : tout s'est bien passé niveau logement et travail en amont. Les repas étaient également très bien.

Ludovic remercie chaleureusement Elodie Arduin et Christophe Bariellet pour leur organisation en amont.

Sensation d'avoir un réel pôle France. Avec un pôle médical très performant et complet. La communication a également été une réussite, avec une base graphique créée en amont et des publications gérée principalement par Ludovic.

Au niveau des résultats : 2 médailles de bronze en adulte (Open et Féminin), beaucoup de 4eme places chez les masters. Des résultats très satisfaisants.

Est abordée le choix de l'équipe de France Open de ne pas jouer contre Israël. Ludovic mentionne que la WFDF avait communiqué, en amont de la décision de l'équipe Open, sur les différentes possibilités envisagées et les répercussions sportives. La WFDF avait notamment indiqué que le forfait était possible.

L'équipe Open a envoyé un courrier à la WFDF et les joueurs et staffs étaient présents sur le terrain pour discuter avec les responsables de l'équipe Israélienne. Le directeur du SOTG et le directeur de la compétition étaient présents durant ces moments.

La FFFD n'a reçu aucun retour négatif de la part de la WFDF. Ludovic a également échangé avec le responsable de l'Elysée à la suite de ce choix.

Frédéric trouve dommage que le seul point de règlement demandé par la WFDF n'ait pas été accepté : ne pas jouer = perdre le match.

Il partage ensuite le ressenti d'Annie Gibier : elle n'apprécie pas que la communication n'ait pas été faite rapidement au comité directeur. Il revient également sur l'article de

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FLYING DISC

Athlética 64 Rue des Bouquinvilles, 95 600 Eaubonne

Tel : 09 53 68 14 83 [Info@ff-flyingdisc.fr](mailto:Info@ff-flyingdisc.fr) [www.ff-flyingdisc.fr](http://www.ff-flyingdisc.fr)

N° Siret: 434 423 943 00043



Focus, soulignant les erreurs d'interprétation, cependant cet article a été réécrit par la suite afin de coïncider davantage avec la réalité des événements et propos.

Enfin, il aurait été nécessaire que le courrier produit par le pôle France en amont de la compétition et transmis à l'ensemble des équipes de France pour indiquer la position de la FFFD soit partagé avec le comité directeur.

Annie (via la voix de Frédéric) demande si le comité directeur prévoit une communication pour l'équipe Open afin d'insister sur l'impossibilité pour une équipe de France de se déclarer forfait.

Le comité directeur ne prévoit pas de communiquer directement avec l'équipe Open sur ce sujet. Pour autant, il est reconnu la nécessité de préciser la position du Comité Directeur afin de palier à ce genre de situations à l'avenir dans un contexte géopolitique mondial toujours plus incertain.

Une question se pose : comment gérer les futures compétitions (notamment juniors) de l'été 2026 ?

- Bilan financier des équipes de France

Pour les juniors : les budgets sont en léger excédent sur les 6 équipes engagées. Peut-être refaire un maillot collector avec cet excédent ?

Pour les équipes masters : pour la compétition en Suède, tous les frais ont été récupérés. Sauf encore quelques prestations pour des équipes. Une relance va être effectuée.

Pour les U24X : le budget est bouclé.

Pour les World Games, il ne reste que le crowdfunding à gérer. Les joueur.euse.s sont en retard pour le traitement de ce sujet, il faut y remédier. Les contreparties maillots ont été commandées.

- Newsletter sportive

Une newsletter avec les informations sportives, le questionnaire de la commission et le fonctionnement de dépôt des rosters va bientôt être envoyée.

#### FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FLYING DISC

Athlética 64 Rue des Bouquinvilles, 95 600 Eaubonne

Tel : 09 53 68 14 83 [Info@ff-flyingdisc.fr](mailto:Info@ff-flyingdisc.fr) [www.ff-flyingdisc.fr](http://www.ff-flyingdisc.fr)

N° Siret: 434 423 943 00043

## 2. COMMUNICATION

- Vacation en communication

Laetitia a commencé son contrat. Son travail est très satisfaisant pour l'instant. Elle est autonome et force d'idées et elle maîtrise très bien son sujet.

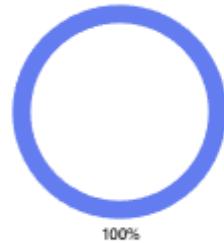
- Fonctionnement de la mailing list

Ludovic aborde le sujet de la mailing list où tous les clubs peuvent répondre à tous les clubs.

Frédéric sait qu'il y a une option pour modérer cette liste et qu'il est possible de changer ces réglages.

Gaël abonde dans ce sens également, les clubs, s'ils souhaitent écrire à toutes les autres structures, devraient devoir passer par la fédération. Le comité directeur se prononce sur ce sujet par un vote

● Oui	15
● Non	0
● Abstention	0



*Résultat : le comité directeur approuve le fait de modérer les réponses à l'ensemble des clubs.*

## 3. STRUCTURATION

Il faut que les membres des différentes commissions commencent à préparer les bilans des commissions pour la présentation à l'AG.

La FFFD a envoyé une candidature pour organiser les EUC 2027 à Vichy. L'EUF a reçu le dossier il y a quelques jours. Ludovic insiste sur la qualité du document fourni.



La FFFD candidate aussi pour l'organisation des championnats d'Europe Disc Golf Master au Mans en 2027.

Prochain CD le 20 janvier 2026.

**Fin de réunion : 22h15**

Ludovic ROMANO

Président de la FFFD

  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FLYING DISC  
69 rue des Bouquinvilles 95600 Eaubonne  
Tél : 09.53.68.14.83 - [www.ff-flyingdisc.fr](http://www.ff-flyingdisc.fr)  
SIRET : 43442394300043 - APE 9312Z

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FLYING DISC**

Athlética 64 Rue des Bouquinvilles, 95 600 Eaubonne

Tel : 09 53 68 14 83 [Info@ff-flyingdisc.fr](mailto:Info@ff-flyingdisc.fr) [www.ff-flyingdisc.fr](http://www.ff-flyingdisc.fr)

N° Siret: 434 423 943 00043